

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIGNAC

| NOMBRE DE MEMBRES                          | SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal : 19        | <b>Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six à vingt heures trente</b> , le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET. |
| En exercice : 19                           |                                                                                                                                                                            |
| Qui ont pris part à la délibération : 18   |                                                                                                                                                                            |
| Date de la Convocation : 23 septembre 2026 |                                                                                                                                                                            |

**Présents** : CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, CAYLA Alain, DELTORT Marie-Anne, ESPEILHAC Marie-Laure, FILHOL Anthony, GARIBAL Christine, MAZENQ Mélanie, PEGUES Florence, CAYRE Jérôme.

**Absents excusés ayant donné procuration** : CAPMARTIN Marion (procuration à MAZENQ Mélanie), CASAGRANDA Stéphane (procuration à Jean-Marc CALVET), LACOMBE Jean-Pierre (procuration à ISSALY Jean-Pierre), RUAT Gaëtan (procuration à MIRABEL Isabelle)

**Secrétaire de séance** : FILHOL Justine

## Délibération n° 2026-78 – Commande publique Aménagement de la Grange Bessettes

### Exposé :

Monsieur le Maire rappelle la commune a fait l'acquisition de la grange et des terrains en 2024. Il propose de procéder à des aménagements pour créer un espace de stockage de matériel dans le bâtiment, des travaux extérieurs de clôture sont également prévus. L'entreprise SIRMAIN TP a fourni un devis pour ces travaux pour un montant de 36 645 € ht.

### Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménager la grange BESSETTES pour un espace de stockage,
- Valide le devis de SIRMAIN TP pour la réalisation de ces travaux.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

### Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le : 6 octobre 2026
- publication ou notification du : 6 octobre 2026

Le Maire,  
Jean-Marc CALVET  
ACTE DEMATERIALISE